L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

DUFOUR & LIMET, Editeurs-Propriétaires

Bureau—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI MATIN, 15 MARS.

Le gouverneur et le lieutenant-gouverneur du Nevada se disputent la prison d'Etat qui est au pouvoir du dernier. Le gouverneur a levé 60 hommes de la milice, armé d'un canon. Le lieutenant-gouverneur est décidé à garder la prison jusqu'à ce qu'un appel aux Cours puisse être fait.

Memphis, 14 mars.—Hiram W. Johnson, député-collecteur des douanes pour ce port, a disparu depuis mercredi. On fait courir divers bruits sur cette disparition. Les officiers de la douane sont très activement occupés à examiner ses comptes.

Condamnation du Dr. Rév. L. D. Huston.

Baltimore, 15.—Voici la déclaration du comité qui avait été nommé pour examiner les imputations d'immoralité concernant le Rév. Huston, du clergé méthodiste épiscopal :

Baltimore, 14 mars 1873.—Le comité à qui l'affaire du Rév. L. C. Huston avait été référée, déclare que l'accusation d'immoralité est unanimement soutenue, et que le dit Huston a été expulsé de l'église méthodiste épiscopale du Sud.

Le Dr. Roselle, comme défenseur du Dr. Huston, a annoncé l'intention d'en appeler à la prochaine conférence générale de l'église méthodiste épiscopalienne du Sud.

New York, 14—Arrivé, le steamer Antwerp.

New-York, 14—Le secrétaire particulier du gouverneur Dix a annoncé aujourd'hui que le gouverneur avait écrit au Rév. Dr. Tyng une lettre disant que la sûreté publique et la justice demandaient l'exécution de Foster. Il est gardé maintenant dans les Tombes.

Exécution.

Chicago, 14—George Driver, qui tua sa femme dans la matinée du 13 novembre dernier, avec un pistolet emprunté à son fils, a été exécuté dans la geôle du comté, ici, aujourd'hui.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 14 mars.—Arrivé, le navire Guardian, en 46 jours d'Anvers, sur lest.

Le navire John Parker, qui était parti le 7, avec une cargaison de coton, merrains et paines d'huile pour Liverpool, a été découvert en feu hier soir, sur les 11 heures et demie. Les remorqueurs Equator, Wabash, Norman et Phillip. se sont approchés du navire aussi vite que possible, ont fait jouer leurs pompes sur le feu, et ont fait échouer le Parker en continuant leurs travaux. Ils ont réussi à se rendre maîtres des flammes, et pourront amener le navire en ville. Le montant du dommage est inconnu pour le moment.

RIVIÈRES.

Etat du fleuve, bateaux, &c.

Vicksburg, 14.—Descendant, les steamers Rob't Mitchell, Marcella, Indiana et Katie. Temps clair et frais.

MARCHÉS.

Marchés Européens.

Liverpool, 14—Coton plat. Vendu 10,000 balles. Mid. 9 1[2. Orléans 9 3[4.

Marchés américains.

New York, 14—Coton plat. Vendu 1350 balles. Mid. 19 7[8. Orléans 20 $[8.

Galveston, 14.—Coton incertain. Bon ordinaire 15 1[2. Stock, 67,433 balles.

Charleston, 14—Coton facile. Mid. 18 7[8. Stock 33,280 balles.

UNE DÉCISION DU COMITÉ DE LA RUE GROLÉE.

Les radicaux de Lyon trouvent M. Ordinaire modéré. Pourtant ce député appelle la commission des grâces "commission d'assassins," et pour lui la patrie disparaît devant la République.

Ces mêmes radicaux rejettent comme de véritables réactionnaires M. Le Royer et M. Millaud : nous ne serons pas surpris s'ils considéraient M. Naquet comme atteint de "cléricalisme" ou M. Challemel-Lacour comme animé de respect de la loi ou de sentiments de modération.

Voici, d'après la *Décentralisation*, une décision prise récemment par le comité de la rue Grolée :

"Pendant qu'à Versailles on tâtonne, on hésite à saper par la base "la forteresse de la Révolution," nos grolards, eux, sont résolus et vont vite en besogne. Dans les réunions qu'ils ont tenues samedi soir et dimanche dernier, il a été pris les décisions les plus graves.

"Avant tout, il va être signifié à MM. Le Royer, Millaud et Ordinaire, accusés de modérantisme et de mollesse dans l'accomplissement de leurs devoir d'avoir à résigner leur mandat de députés.

"Ce sont MM. Favier, Durand et Perret qui but été choisis pour les remplacer et aller affirmer hautement, devant l'Assemblée et le pays, les principes du radicalisme. A qui connaît les doctrines de ces citoyens, il n'est pas besoin de dire ce que nous réserverait l'avènement de "*leur république*."

"En prévision de cet avènement annoncé comme très prochain, il a été décidé, en outre, de reformer immédiatement un comité d'action ; il se compose de débris du *Comité de salut public*, de l'*Union républicaine*, de l'*Alliance*, de l'ancien *Comité central* et autres sections révolutionnaires.

"Le programme dont le nouveau comité doit poursuivre la réalisation la plus prompte a été rédigé, séance tenante. Son article 1er porte que la Révolution n'ayant pas d'autre adversaire sérieux que le cléricalisme, le jour du triomphe des radicaux sera marqué par la destruction des églises.

"S'il en est qui veuillent s'opposer à cette "*mesure nécessaire*", on leur répondra par le: "*Fusillez-moi ces gens-là*", ou à coups de guillotine."

"Nous n'avons à faire aucune réflexion sur ces menaces et projets audacieux ; nous nous bornons à affirmer l'exactitude de nos renseignements.

BULLETIN FINANCIER.

VENDREDI SOIR, 14 MARS 1873.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
8 mars	2,606,531 53	218,226 26
10 mars	2,219 204 05	206,861 54
11 mars	2,340,617 23	280,815 04
12 mars	1,857,091 52	141,328 72
13 mars	1,788,300 86	143,072 12
14 mars	2,171,036 63	170,708 90
Total de la semaine der..	12,902,781 89	1,161,022 49
Total de la semaine der..	14,145,210 19	1,056,617 86
Total de la semaine préc.	80,816,456 27	981,019 77

Il ne s'est pas opéré de changement important, aujourd'hui, sur le marché monétaire. On a parlé de la suspension de dépôts de la banque nationale Crescent City. Il n'y a pas eu de *run* sur l'institution, mais les directeurs ont pris cette mesure par suite de circonstances qui la rendaient nécessaire. Les pertes que la faillite De Lizardi avait fait subir à la banque avaient détruit la confiance, et les dépôts, après en avoir été retirés graduellement, se montaient à presque rien. Il est possible que la loi qui a trait aux banques nationales sera appliquée dans ce cas.

La demande d'escomptes a encore été assez animée dans les banques et il y a peu d'offres dans les rues. Les quelques transactions annoncées ont eu lieu aux taux ci-après.

Nous continuons de coter le papier de premier ordre, avec ou sans garanties collatérales, à 9 à 10 pour cent par an ; le No 1 à 12 à —; le papier de second ordre à — à 18; le papier hypothécaire de premier ordre à 9 à 10; le papier hypothécaire de second ordre à 12.

L'or a ouvert à 114 1[2 à 114 3[4 contre 115 à New-York et, après un mouvement prononcé, a fermé aux taux d'ouverture sur les deux places. Il a touché 114 3[4 à New-York. Les ventes comprennent $1 [illegible],000, dont $5000 à 114 3[8, $3000 et $75,000 à 114 5[8, $17,000 (5000 et 12,000) à 114 3[4. — Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les piastres américaines sont cotées nominales à 110 à 111 ; les piastres mexicaines à 1 1[4 de prime sur l'or, les nouvelles, et 2 3[4 les anciennes.

Il s'est fait peu de chose dans le change sterling et, sous l'influence du cours de l'or dans Wall street, a fermé à 1[4 pour cent au-dessous des taux d'hier. Les opérations s'élèvent à 46,000 livres, dont 8,000 connaissement à 122 3[4 à 123, 3,500 do à 123 1[8, 1,600 do à 123 3[8, 10,000 clear No 1 à 123 1[8 à 123 1[2, 2,000 connaissement, 1,000 et 2,500 clear No 1 à 123 1[2, 18,000 de banquiers et de banques à —, 600 do, pour remises, à 124 1[2.

Dans les francs, 445,000, dont 150,000 en change de commerce, à 4.65, 50,000 do. et 50,000 sur la Suisse à 4.63 3[8, 120,000 en change de commerce à 4.63 3[4 à 4.62 1[2, 50,000 sur la Suisse à 4.62 1[2 et 35,000 do. à —. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 123 1[8 à 123 5[8 le connaissement et clear No. 1, et — à 124 1[4 le change des banques ; les francs à 4.65 à 4.63 3[4 le change particulier et 4.60 à 4.61 1[4 le change des banques.

Les offres de change américain ont été assez nombreuses, et, à la clôture, le marché était ferme aux taux d'hier. Les ventes embrassent $271,000, dont $30,000 et $[illegible],000 en change de commerce, sur New-York, à vue, $30,000 et $90,000 de banques à 1[4 pour cent de prime, $6000 et $10,000 en change de commerce, $[illegible],000 de banquiers et $25,000 de banque à 9[32, $60,000 de banquiers à 5[16 et $13,000 sur Boston à 1[8.

Les banques ont continué à tirer des checks sur New-York à 1[4 et 3[8 pour cent de prime. Les traites à vue du commerce sont cotées à 1[4.

Peu d'opérations dans les stocks ; nous n'avons appris qu'une vente de 250 actions de levées à 4 50, et 68 préférées à 7 62 1[2.

Les ventes de bonds comprennent $1,500 City gold portant 7 pour cent à 64 1[4 ; 4000 à 64 3[8, et 3000 à 64 1[4.

Les warrants de la Législature Kellogg, par suite de la [illegible]

sont tombés à 67 et 68, de 70 à 74 qu'ils valaient hier. On en a vendu pour $1,000 à 68 ; $1,000 à 68 1[2, $1,000 à 69, 2000 et $9,500 à 70, et 1,500 à 71.

Nous cotons

STOCKS ET BONDS.

Banque Nationale de l'Etat, valeur au pair, $100	105 00	@ 109 50
Banque des Mechanics' and Traders', valeur au pair, $50	29 50	@ 30 00
Compagnie de la Banque du Canal, valeur au pair, $100	97 00	@ 98 00
Banque Nationale de l'Union, valeur au pair, $100	86 00	@ 87 00
Banque des Citoyens, valeur au pair, $100	103 00	@ 108—
Société de Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $80	— —	@ 81 00
Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans valeur au pair, $100	— 00	@ — —
Banque du Sud, valeur au pair, $100	— —	@ 82 00
Banque Nationale Crescent City valeur au pair, $100	— —	@ — —
Banque d'Amérique, valeur au pair, $100	140 00	@142 00
Banque Nationale Germania, valeur au pair, $100	106 00	@ — —
Banque Nationale de la Louisiane, valeur au pair, $100	112 00	@ — —
Banque du Peuple, valeur au pair, $50	— —	@ 52 50
Banque Hibernia, $100 payées	— —	@105 00
Banque de Lafayette, valeur au pair $50	47 00	@ 48 00
Banque d'Epargnes de la Louisiane au pair, $100	— —	@ 75 00
Banque Teutonia Nationale, $100 payées	78 —	@ — —
Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, valeur au pair, $100	114 00	@ — —
Banque de Prêt et d'Epargne Métropolitaine	56 00	@ 60 00
Association d'Assurance Mutuelle de la N-Orl. au pair $100	91 50	@ 92 00
Compagnie Union d'Assurance, valeur au pair, $100	— —	@ 54 00
Compagnie Hope d'Assurance, valeur au pair, $100	— —	@ — —
Compagnie Germania d'Assurance	— —	@ 66 00
Compagnie Commerciale d'Assurance, $100 payées	85 00	@ 86 00
Compagnie d'Assurance Factors and Traders au pair $100	90 00	@ 90 50
Compagnie d'Assurance des Mechanics and Traders	— —	@ 90 00
Compagnie d'Assurance la Salamandre, valeur au pair	— —	@ — —
Compagnie Delta d'Assurance valeur au pair $100	69 00	@ 70 00
Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands pair $100	88 00	@ 88 50
Compagnie d'Assurance Mutuelle d'Orléans, pair $50	41 50	@ 42 00
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, pair $100	73 00	@ 73 50
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun	81 50	@ 82 00
Chemin de Fer de Carrollton, valeur au pair $100	115 00	@118 00
Actions du Chemin de Fer de Jackson, valeur au pair, $25	6 00	@ 7 00
Actions de la Compagnie de Chemins de Fer de la Ville, valeur au pair, $100	174 00	@175 00
Actions de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St-Charles, valeur au pair, $50	78 00	@ 78 50
Chemin de Fer Crescent City valeur au pair $100	60 30	@ 61 00
Chemin de Fer des Rues Canal et Claiborne val. au pair $100	50 00	@ 52 00
Chemin de Fer d'Orléans, valeur au pair, $100	79 00	@ 80 00
Chemin de Fer Mississippi Central	— —	@ — —
Compagnie du Télégraphe de la Nouvelle-Orléans et de Washington	— —	@ — —
Compagnie de Télégraphe du Pacifique et de l'Atlantique	— —	@ — —
Compagnie Américaine de Télégraphe	— —	@ — —
Compagnie du Gaz, valeur au pair, $100	143 00	@145 —
Actions de la Compagnie du Gaz de Jefferson City, pair $50	55 00	@ 56 00
Compagnie du Gaz Barbarin, valeur au pair, $100	— —	@ — —
Compagnie de Propulsion par l'Ammoniaque	6 00	@ 7 00
Compagnie de Propulsion Pneumatique	1 25	@ 1 50
Compagnie de Levées de la Louisiane (actions ordinaires)	4 00	@ 4 50
Compagnie de Levées de la Louisiane ($100 payées	7 00	@ 7 50
Canal du Mississippi et du Golfe du Mexique	— —	@ — —
Compagnie du Canal du Mississippi, du Golfe du Mexique, et de Dessèchement	— —	@ — —
Compagnie de Navigation du Canal Carondelet	— —	@ 27 00
Compagnie de Navigation de la Vallée du Mississippi	— —	@ — —
Odd Fellow's Hall	1 50	@ 2 00
Hôtel St-Charles	9 50	@ 9 75
Société du Théâtre des Variétés, valeur au pair, $1500	— —	@ 750 00
Compagnie des Mines de Soufre de Calcasieu — paiement en plein	— —	@ — —
Mine de Cuivre de Burra Burra	2 00	@ 3 00
Mine de Cuivre du Comté Polk	1 00	@ — —
Compagnie de Mine Consolidée de l'Union	3 50	@ 4 00
Compagnie de Manufacture de Coton de la Louisiane	— —	@ — —
Proar Stone Manufacturing Co de la Louisiane	— —	@ — —
Compagnie de fabrique de Glace de la Louisiane	— —	@ — —
Compagnie d'Engrais de la Nouvelle-Orléans	25 00	@ 28 00
Compagnie d'Engrais Dabbers	95 00	@ — —
Société de Foire Industrielle et Agricole, valeur au pair, $25	10 00	@ 12 00
Importers' Bonded Warehouse	50 00	@ 60 00
Presse à Coton de la Levée	— —	@ — —
Société de Remorque	— —	@ — —
Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane	— —	@ 60 00
Compagnie des Hangars à Sucre, $95 payées	— —	@ 60 00
Société de Prêts et de Garanties	15 00	@ 16 00
Abattoirs Crescent City, valeur au pair, $50	— —	@ 40 00
Société du Crédit Foncier de la Nlle-Orléans, valeur au pair $100	15 00	@ 16 00
Compagnie de Sauvetage de la Nouvelle-Orléans	— —	@ 45 00
Bonds 8 p cent. hypothécaires, du Chemin de Fer des Opelousas	— —	@ — —
Bonds 8 p cent. hypothécaires, du Chemin de Fer de Jackson	92 —	@ — 94
Bonds Coupon, seconde hypothèque du Chemin de Fer de Jackson	88 00	@ 89 00
Bonds de Dettes, Seconde hypothèque du Chemin de Fer de Jackson	— —	@ — —
Bonds Première hypothèque du Chemin de Fer Mississippi Central	— —	@ — —
Bonds, Seconde hypothèque du Chemin de Fer Mississippi Central	— —	@ — —
Bonds, Première hypothèque du Chemin de Fer des Rues Canal et Claiborne	— —	@ — —
Bonds Dix pour cent des Levées du Mississippi	— —	@ — —
Bonds hypothécaires de l'Hôtel St-Charles	— —	@ — —
Bonds Six pour cent de l'Etat de la Louisiane, de 1866	— —	@ — 45
Bonds six pour cent de l'Etat de la Louisiane, de 1870	— —	@ — 45
Anciens Bonds Six pour cent de l'Etat de la Louisiane	— —	@ — —
Bonds Sept pour cent du Pénitencier de l'Etat	— —	@ — —
Bonds Etat Huit pour cent du Chemin de Fer Louisiane du Nord et Texas	— —	@ — —
Bonds six pour cent des Levées	— —	@ — 51
Bonds Huit pour cent de Levées	— —	@ — 51
Warrants de l'Etat, vieux	— —	@ — —
Warrants de l'Etat, nouveaux	— —	@ — —
Bonds six pour cent de la ville (consolidés) vieux	— 72	@ — 73
Bonds six pour cent de la ville au Chemin de Fer Jackson	— 70	@ — 71
Bonds six pour cent de la ville au Chemin de Fer des Opelousas	— 70	@ — 71
Bonds six pour cent de la ville au Chemin de Fer Pontchartrain	— —	@ — 71
Bonds Cinq pour cent de la ville	— 51	@ — 52
Bonds Sept pour cent de la ville (vieux)	— 56	@ — 60
Bonds Sept pour cent de la ville (nouveaux)	— 60	@ — 60½
Bonds d'or de Sept pour cent de la ville	— 64	@ — 64¼
Bonds Dix pour cent de la ville (émis en 1871)	— —	@ — —
Certificats 7.30 de la ville	— —	@ — —
Bonds de Jefferson City (vieux)	— —	@ — —
Bonds des Améliorations 7.30 de la ville	— —	@ — —
Bonds des Wharfs de ville	— —	@ — —
Certificats en or	— 68¾	@ — 69
Certificats des Appropriations de la ville	— 61	@ — —
Warrants de Police Métropolitaine	— —	@ — 56
Bonds des Abattoirs Crescent City 1ère hypothèque	— 61	@ — —

BULLETIN COMMERCIAL.

Vendredi soir, 14 mars 1873.

[NOTE—Les prix de notre Bulletin Commercial sont ceux de la vente en gros ; au détail les prix sont plus élevés.]

—GROSSES DENRÉES—

COTON—Les ventes aujourd'hui ont embrassé 2650 balles, prises à des prix irréguliers, plus faibles et qui ont exigé une nouvelle réduction de nos cotes. Nous donnons aussi les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales.—Cotes de l'Exchange		
Low Ordinary..	13— à 13¾	
Ordinary	14— à 15—	14⅛
Good ordinary	16¼ à 17—	16⅜
Low middling	17¾ à 18⅛	17⅞
Middling	—— à 19—	19—
Strict middling	19¼ à 19½	——
Good middling	—— à 20¼	20¼

Nous avons été forcés de donner une marge encore plus forte au good ordinary, presque toutes les listes en moyenne s'étant vendues à des prix disproportionnément bas eu égard au strict. Nous donnons 18¼ comme chiffre extérieur du strict low middling, mais il eut été difficile d'en obtenir plus de 18⅛. Les ventes ont compris de l'ordinary, à 14 c, du good ordinary à 16¼ et 16½, du strict do à 17, du strict good ordinary à 16¾ et 16⅞, du strict do à 17, du strict good ordinary à low middling à 17½, du low middling à 17 ¾ et 17⅞, du même, haut style, à 18, du strict low middling à 18⅛, du strict low middling à middling à 18¾ et 18⅞ et du middling à 19. La demande a été peu active durant toute la journée, seulement douze courtiers ayant pris part aux affaires, l'un d'entre eux a pris 1300 balles. Le marché a été déprécié par une baisse à New York de ⅛ c. dans les cotons à prendre sur le champ et de ⅛ à ¼ et 5[16 de la marchandise à livrer plus tard, de même que le manque de concurrence parmi les acheteurs dont une partie s'est tenue à l'écart à cause du manque de capacités pour le fret.

Le montant à bord de navires non expédiés, soit allant à bord ou engagé pour être embarqué, a été porté, ce matin, à l'ouverture à 64,000 balles, et ce montant embrasse 30,000 bal. pour Liverpool, 7,000 pour le Havre, 1500 balles pour l'Espagne, 1500 bal. à destination de la Méditerranée, 5,000 balles à destination de Brême, 6,000 balles à destination de Cork, 7,000 bal. à destination de la mer du Nord et 6000 balles pour le Nord, lequel montant, déduit du stock en mains tel qu'il a figuré dans notre état courant mardi soir, laisse 125,300 b. pour représenter la quantité qui se trouve au débarcadère, dans les presses, invendue ou attendant des ordres.

L'Exchange rapporte : "Le marché a été sans fixité et irrégulier. Ventes de 2,650 balles, y compris 200 balles rapportées hier après 4 p.m. Ventes de cotons à livrer plus tard : 100 et 100 balles livrables en avril, à 18¾. Ventes de la semaine, 30950 balles contre 30300 la semaine dernière. Les cotes de cette Bourse ont été réduites de ⅛ c. pour l'ordinary et ⅛ c. en ce qui a eu rapport au good ordinary et au low middling et de ⅛ c. pour le middling.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 31 août. 1872, bal.		6,309
Arriv. dep. le dern. état	18,342	
Arrivé précédemment	1,081,771	1,095,114
		1,101,273
Expédié aujourd'hui	2,816	
Expédié précédemment	897,597	900,413
Stock en mains et à bord		200,860
Stock l'an dernier à la période correspondante		180,000

Recettes proprement dites, depuis hier soir 12266 balles, contre 10665 vendredi dernier et 3169 l'an dernier, faisant un total depuis vendredi soir de 41370 contre 40,568 la semaine dernière et 20728 l'an dernier et depuis le 31 août 957,884 balles, contre 810,248 l'an dernier. Accroissement de 136,036 balles.

SUCRE—Reçu, 450 boucauts. Good fair, 8⅝ c. la livre ; fully fair, 9 c.

MÉLASSE—Reçu, 970 barils. Commune fermentée, 45 c. le gallon ; fair, do, 51 c.; prime, do 55 à 56 c.; fond de citerne, 39 c.

TABAC—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui. Les transactions durant la semaine n'ont embrassé que 24 boucauts. Hier, il ne s'est vendu que 19 boucauts au lieu de 20 comme on l'avait d'abord rapporté. Le stock encore invendu peut être porté à environ 3000 boucauts, mais le manque de capacités pour le fret entrave le mouvement. Nous cotons :

Lugs 8 à 9 c.; low leaf 9 à 10 c.; medium 10 à 11; good 11 à 12 et selections 13¼ à 15.

—ETAT DU MARCHÉ AU TABAC—

Stock en mains le 31 août 1872.... bts		8612
Arrivé pendant les 3 dern. jrs.	475	
Précédemment	3914	3389
		11,901
Expédié durant les 3 der. jrs.	36	
Précédemment	7759	
Déficit &c.	808	8695
Stock en mains		3206

FARINE—Vendu 750 barils. Double extra $7 15 et $7 50 le baril; good treble extra, $8 37½ ; choice extra, $9 40 et 10.

MAIS—Choix blanc, 68 c. le boisseau ; blanc mêlé, 68 c.; blanc, 69 à 70 c.; mêlé, 69 c.; jaune, 70 c.

CAFE—Prime, 19¾ à 20 c. (or) la livre ; fair, 18¾ à 19 c.; bon, 19¼ à 19¾ c.

SEL—Gros, à $1 60 le sac ; fin, $1 85.

RIZ—Louisiane, commun, 6 à 6¼ c. la livre ; ordinaire, 7 à 7¼ c.; do prime à choix, 8 à 8¾ c.; Caroline, fair à good, 8¾ à 8¾ ; Inde, 3¼ à $3 ¼ (or) en douane. Stock sur place, 3000 barils riz de la Louisiane ; 250 fûts de la Caroline, et 5,500 sacs de l'Inde.

—VIANDES ET GRAISSE—

PORC—Mess, $17 25 et $17 37½ le baril ; au détail $17 50.

VIANDE SALEE SECHE—Epaules, 6¾ c. la livre ; rib sides, 7¾c.; clear rib sides 7¾ c.; clear sides, 8¼c.

JAMBON—Clear sides, 10¾ c. la livre ; clear rib sides, 9¾ c.

GRAISSE—Choix, en barillet, 9¾ à 10 c, la livre ; raffinée, en tierçons, 9 c.

JAMBON—Passé au sucre, 15 c, la livre.

BREAKFAST BACON—11¼ à 12 c. la livre pour l'Ouest.

BŒUF—Bœuf nouveau du Texas, $11 50 à $12 50 le baril, et $16 à $18 le tierçon, et $8 à $8 50 le demi-baril ; bœuf du Nord et de l'Ouest, $15 à $16 50, le baril, selon la qualité, et $9 à $10 50. le demi-baril ; Fulton Market, $12 25 le demi-baril.

—COMESTIBLES ET ARTICLES DE CONSOMMATION.—

BEURRE—Choix Goshen, 44 c. la livre ; prime Goshen, 40 à 42 c.; bon, do, 35 à 40 c. choice Western, 30 c.

FARINE DE MAIS—$3 10 le baril.

WHISKY—Louisiane, 89 c. le gallon ; choix de Cincinnati rectifié, 95 c.

FROMAGE—Choice Western Factory 17 à 17¼ c. la livre; English Dairy, 17 à 17½c.; Young America, 24 c; Nutmeg, 18 à 18½c.; New York cream, 19 c; choice New-York, 20 c.

VOLAILLES ET ŒUFS — Volailles, $5 à $5 25 la douzaine ; poulets $3 50 à $4 ; Canards, $5 ; oies $8 dindes, $15 à $16. Œufs, 18 à 20 c. la douzaine.

DIVERS—Russetts de l'Ouest, $3 à $3 25 le baril ; peach blows, $3 à $3 50 ; Jackson white du Nord, $4 25 ; London Ladies, $4. 25. Oignons, $5 à $5 50 le baril. Pomme, $4, 50 à $5 50 le baril.

POISSON SALÉ— Maquereau Extra No 1, $22 50 le bl, $12 50 le demi bl, $6 le quart de baril, $3 50 la caque. No 1 Bay, $14 50 le baril, $7 50 le demi-baril, $4 le quart de baril, $1 75 la caque. No 2, $11 50 le baril, $6 le demi baril, $3 25 le quart de bl, $1 50 la caque. No 3. $9 25 le bl, $5 25 le demi-baril, $3 75 le quart de baril, $1 25 la caque. Morue, $1 45 à $1 50 la boite. Harengs, $8 le baril, $4 50 le demi-baril, et 35 c, la boite.

—FOURRAGE.

AVOINE—Choix, 45 c. le boisseau.

SON—$1 les 100 livres.

FOIN—Prime à choix, $38 le tonneau ; choix, $29 à $30.

—DIVERS—

SUIF—8¾ à 8⅞ la livre.

DIVERS.

TOILE D'EMBALLAGE.—Jute américaine, 14¼ c. la yarde ; do, en rouleaux, 14¼ c.; do de l'Inde, en rouleaux, 13 à 13 c.; chanvre et lin, 14 à 15 c.

PEAUX.—Vertes de la campagne 11 à 11¼c. la liv; sèches salées, 19 à 20c; endommagées, moitié prix ; steer des abattoirs de la ville, de plus de 85 livres; 10¾ c.; do, de 70 à 84 livres, 11¼ c.; do, au dessous de 70 livres, 10¼c. ; peaux de vache, 10¼ c. ; kips, de 20 à 24 livres, 12¾ c. ; do., de 25 à 30 livres, 1 0¼ c.; peaux de veau, $1 pièce beeswax prime yellow, 38 c.; cornes de bœuf, 5 c. pièce.

SAVON.—Magnolia, 4¾ et 5¼ c. la livre, selon la quantité achetée ; Olive, 6 à 6¼ c. Palm, 7¼ à 8 c.; Marseille, 12 c.; savon pour l'eau froide, 10 c.

CHARBON — L'approvisionnement de charbon est assez considérable, mais la demande est très faible. Le Pittsburg vaut $8 le boucaut et se vend aux bateaux à vapeur et aux fabricants à raison de 75c. le baril ; en gros, de 55 à 60 c.; en détail, $1. L'anthracite vaut de $12 50 à $13 50 le tonneau.

LAINE. — Lac, 40 c. la livre: Louisiane, clear, 30 à 35 c.; Mexicaine améliorée, 20c; bury, 15 à 20 c.

SACS EN PITRE—17¼ à 18 c. pièce.

HUILE DE GRAISSE—70 c. le gallon.

DOUVES EN CHENE. — Extra pipe, culled, $2 10 à $2 30 les 1200 ; futailles à vin, $125 à $130 ; extra boucauts $150 à $160 ; extra barriques à vin, $105 à $115 ; extra barils, $65 à $70 ; extra barillets, $50.

BOUGIES DE STAR—20 c. la livre.

ORGE ET HOUBLON—Orge de l'Ouest, choix, $1.35 à $1 50 le boisseau ; do, bon pour distillerie, 90 c. à $1.25. Houblon d'Allemagne, 55 à 65 c, la livre; do. de New-York, 60 c.; do, du Wisconsin, 65 c.

CORDE D'EMBALLAGE—En gros, 14c. la livre ; en détail, 17 c.

CERCLES EN FER POUR COTON—8¼ à 9 c. la livre.

TONNELLERIE.—Les barils à mélasse valent $1.25 à $1.40. Perches vertes pour cercles de baril, $35 à $40 le millier ; celles du vieux stock valent $85. Perches pour cercles de boucaut, $75 le millier.

AMIDON.—5 à 5¼ c. la livre.

—FRET—

Nous cotons: Par vapeur, coton à Liverpool, à ⅞ d. ; à Hambourg, ⅝d. do, à New York, ¾ c. Par navires à voile, coton à Liverpool, à 11[16d.; do, au Havre, 1¼ c.; à Brême 1¼ c.; pour la Baltique ¾d.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 15 mars 1873.

Arrivé, durant la semaine—285 bœufs de l'ouest, 821 bœufs du Texas, 938 veaux et veaux d'un an, 341 cochons, 660 moutons, 19 vaches à lait.

Vendu—164 bœufs de l'Ouest, 551 bœufs du Texas, 776 veaux et veaux d'un an, 306 cochons, 660 moutons, 12 vaches à lait.

A vendre—112 bœufs de l'ouest, 254 bœufs du Texas, 579 veaux et veaux d'un an, 354 cochons, 80 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1re qlt., par livre net	11	à	13
Bœufs du Texas, nourris au maïs, par livre net	8	à	11
Bœufs du Texas, 1re qualité	25 00	à	40 00
Bœufs du Texas, 2de qualité	20 00	à	25 00
Bœufs du Texas, 3me qualité	12 00	à	15 00
Cochons par livre, gr	7	à	7½
Moutons, 1re qlt., par tête	5 00	à	7 00
Moutons, 2de qlt., par tête	3 00	à	4 00
Moutons, 3me qlt., par tête	2 00	à	3 00
Vaches à lait, de choix, par tête	100 00	à	110 00
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	30 00	à	50 00
Veaux de lait par tête	6 00	à	11 00
Veaux d'un an par tête	10 00	à	14 00
Chèvres, par tête	1 50	à	4 00
Bœufs, prix moyen par livre			
Porc			8
Veau			10
Mouton			

☞ Liste des passagers du steamship Vandalia partant pour Hambourg, via la Havane, le Havre et Santander—

Pour Hambourg—Moses Bar, M et Mme Schurts M et Mme E Pentenrieder, M et Mme E Von Ivens. ki. Mlle H Schenni.

Pour le Havre—Mme. Fortineau et ses trois demoiselles.

Pour la Havane—Jose Ferrer de Canto, H Suro, R B Monroe, J P Albion, B de la Castra y Aarsinga, J B Montoro, S Hernsheim, M et Mme J F Bentley, Miguel Capello, A D Gomila et 20 dans l'entrepont.

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 14 MARS 1873.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Mississippi, Crowell, pour New York, J H Ludwigsen

Steamship New Orleans, Gager, pour New York, A Moulton

Brick (norv) Alma, Gredr ckson, pour Cronstadt, Hall & Vaughan

Goelette J W Bartlett, Bartlett, pour Boston, Norton & Bell

ARRIVÉS.

Pas d'arrivage de la mer.

BATEAUX A VAPEUR.

Natchez, Leathers, de Vicksburg.
Seminole, Montgomery, de Jefferson.
St Mary, Mitchell, de Grand Ecore.
B L Hodge No 2, Heian, de Grand Ecore.
Thirteenth Era, Fulton, du Bayou Pierre.
Lotowana, Kessling, de Camden.
B Johnson, Burton, de Washington.
Jennie Howell, Halliday, de Dardanelle, Ark.
Empire, Jonathan, du Fort Jackson.
E Hensley, Bresberton, du bas du fleuve.
City of Quincy, West, de St Louis.
Little Alps, Shirley, du Caire, avec 3 barges.
Creole, Hopkins, de la Mobile—Bassin Neuf.
Southwestern, Jacobs, de Shreveport.
Belle Rowland, Wilkinson, de Jefferson.

ARRIVÉS AU BASSIN NEUF.

Steamer Major White, Pearl River—6,000 pieds bois.
Steamer Sumpter, de Pearl River—60 cordes bois.
Schr W A Watson, Freeport—79 balles coton, 11 barils mélasse.
Schr [illegible], Biloxi—600 barils charbon.
Schr [illegible], Biloxi—[illegible] barils charbon.
Schr Julia, Biloxi—1100 barils charbon.
Schr C H Fraser, Hahnbusch—[illegible] pieds bois.
Schr Ellen Ellen, Tchefuncte—[illegible] barils sable.
Schr [illegible], Blind River—[illegible] cordes bois.
Schr [illegible], Jordan River—[illegible] cordes bois.
Schr [illegible], Fish River—[illegible] barils résine.
Schr [illegible]—[illegible] pieds bois.
Schr Mary Ann, Tchefuncte—[illegible] barils charbon.
Schr [illegible], Biloxi—[illegible] barils charbon.
Schr C H [illegible], Bayou Lacombe—[illegible] barils [illegible].

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

Schr Modeste, Bayou Lacombe—15,000 briques.
Schr Lillie Dunn, Bayou Lacombe—48 cordes bois.
Schr Walter Denny, Pascagoula—40,000 pieds bois.
Schr Garnett, Baie St Louis—18 cordes bois.
Schr Lagrange, Baie St Louis—1600 barils charbon.
Schr [illegible], Biloxi—[illegible] barils charbon.
Schr Martha M, Pascagoula—26,000 pieds bois.
Schr [illegible], Bayou Lacomb—[illegible] pieds bois.
Schr [illegible], Pearl River—15,000 pieds bois.
Schr [illegible], Pascagoula—40,000 pieds bois.
Schr Mary Theresa, Pascagoula—35,000 pieds bois.

MONTANT LE FLEUVE.

Navire Genevieve (Strickland, Strickland, de Liverpool, à Lovell & Bailey.

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship New Orleans—[illegible] balles coton, 54 balles mousse, 272 balles peaux, 118 de ferraille 12,187 peaux, 706 paquets [illegible] [illegible] de ferraille [illegible] en cuivre.

NEW YORK—Par steamship Mississippi—[illegible] balles coton, 159 barils mélasse, 160 barils huile, [illegible] boucauts tabac, 68 balles mousse, 89 de ferraille [illegible] peaux, [illegible] paquets [illegible] laine.

CRONSTADT—Par brick Alma—[illegible] balles coton.

BOSTON—Par goelette Jos. W Bartlett—[illegible] pieds bois, [illegible] balles coton.

IMPORTATIONS.

ILE RUATAN—Par goelette F V Turner—[illegible] [illegible] 17,000 cocos, 100 régimes figues-bananes [illegible] à K Morgan & co.

PENSACOLE—Par goelette W A Watson—[illegible] balles coton à H Allison & co—26 do 11 barils sirop 11 peaux à J C Rogers—divers à ordre—Total [illegible] balles coton.

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

VICKSBURG—Par steamer Natchez—[illegible] balles coton à [illegible] Hart & co—[illegible] à M Meyer, Weis & co—[illegible] W R Hogan—[illegible] à Richardson & May—[illegible] S B Newman & co—41 Nelson, Lasphier & co—[illegible] S Friedlander—75 Alcus, Scherck & Autey—[illegible] H Grossel & co—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] Ben Gerson—[illegible] J L Harris—[illegible] J Chaffe, Bro & Son—[illegible] Valden, Hawkins & co—[illegible] J W Champlin—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] Ernest & co—[illegible] W Hogan & co—[illegible] Bussey & co—[illegible] J Burnside & co—[illegible] Lehman, Abraham & co—[illegible] Jones & Goodrich—[illegible] à ordre—[illegible] Jurey & Gillis—[illegible] McGehee, Snowden & Violett—[illegible] Norwood & Richards—[illegible] à Prestidge, Graham & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] A H Peale & co—[illegible] J A Lane—[illegible] W J Frierson & co—[illegible] D Hadden & co—[illegible] O Gallagher—[illegible] de Pritchard & Bickham—[illegible] Buckner & co—[illegible] R Dowling—[illegible] Adams & Cockburn—[illegible] F T Brown—[illegible] Clapp, Bros & co—[illegible] T F Bonnell—[illegible] Capes & Ogden—[illegible] T & S Henderson—[illegible] C L Walmsley & co—[illegible] H Allison & co—[illegible] J M Sandidge & co—[illegible] E Newman—[illegible] à R Hiller & co—[illegible] M Hiller & co—[illegible] G W Sentell & co—[illegible] Levy & Hahn—[illegible] R Nugent & co—[illegible] J P Davis & co—[illegible] J Williams & Son—[illegible] Nalle & Cammack—[illegible] de Renshaw, Cammack & co—[illegible] W E Hall—[illegible] Ar Miltenberger & Pollock—[illegible] Barrett, Lebassier & co—[illegible] S Gumble & co—[illegible] Warren, Atkinson & co—[illegible] A T L Airey & co—[illegible] de W H Pemberton—[illegible] sacs graine coton Magnolia Sons—[illegible] de Bienville Oil Co—[illegible] de Meyer, Weis & co—[illegible] de N W Hays & co—[illegible] J B Wells & co—[illegible] sacs coton en grain Randall & co—[illegible] do Choppin & White—[illegible] do Norwood & Richards—[illegible] boucauts sucre O Hopkins—[illegible] barils huile Union Oil Co—[illegible] de Magnolia Sons—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton—[illegible] sacs graine coton—[illegible] sacs en grain—[illegible] boucauts sucre.

GRAND ECORE—Par steamer St Mary—[illegible] balles coton à ordre—[illegible] de C L Walmsley & co—[illegible] W Morrison & co—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] Clapp, Bros & co—[illegible] Alcus, Scherck & Autey—[illegible] T L Airey & co—[illegible] J M Sandidge & co—[illegible] de T & S Henderson—[illegible] Aiken & Watt—[illegible] à Warren, Atkinson & co—[illegible] Meyer, Weis & co—[illegible] Randall & co—[illegible] L Dufilho—[illegible] R Flower & co—[illegible] Ar Miltenberger & Pollock—[illegible] Green & Cramp—[illegible] boucauts sucre [illegible] Hillier & co—[illegible] barils mélasse—[illegible] T J Adams & co—[illegible] peaux C L Walmsley & co—[illegible] de T L Airey & co—[illegible] de [illegible] peaux J Bloom—[illegible] barils fèves [illegible] solestinges [illegible] paquet peaux 1 do pelleteries [illegible] sacs graine coton T & S Henderson—[illegible] do C L Walmsley & co—[illegible] do E J Gay & co—[illegible] do Louisiana Oil Co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton—[illegible] sacs graine coton—[illegible] boucauts sucre—[illegible] barils mélasse.

CAMDEN—Par steamer Lotawana—[illegible] balles coton à Lehman, Abraham & co—[illegible] J L Harris—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Richardson & May—[illegible] Delman Bros—[illegible] Claiborne & co—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] Meyer, Weis & co—[illegible] de McGehee, Snowden & Violett—[illegible] J P Davis & co—[illegible] C L Walmsley & co—[illegible] T M Converse—[illegible] J Chaffe, Bro & Son—[illegible] de Phelps, McCulloch & co—[illegible] J H Sandidge & co—[illegible] Thompson & Son—[illegible] Farley, Bright & co—[illegible] do D Hadden & co—[illegible] T L Airey & co—[illegible] Campbell & Strong—[illegible] Simmons & Pace—[illegible] do Forstall & Jumonville—[illegible] W J Frierson & co—[illegible] J I Noble—[illegible] D R Carroll & co—[illegible] Jurey & Gillis—[illegible] G W Sentell & co—[illegible] R Nugent & co—[illegible] T & S Henderson—[illegible] T H & J M Allen & co—[illegible] à Randall & co—[illegible] Barrett, LeBassier & co—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] W Morrison & co—[illegible] Jno Henry & co—[illegible] K B Morrell—[illegible] Yeatman & co—[illegible] de Alcus, Scherck & Autey—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

WASHINGTON—Par steamer Bradish Johnson—[illegible] balles coton à Alcus, Scherck & Autey—[illegible] do J W Burbridge & co—[illegible] A A Mouton—[illegible] Renaud & Gibert—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] de Clapp, Bros & co—[illegible] S Gumble & co—[illegible] Ar Miltenberger & Pollock—[illegible] DeBlanc & Beer—[illegible] P S Wiltz & co—[illegible] Lapene & Ferre—[illegible] A H Peale & co—[illegible] do Meyer, Weis & co—[illegible] Nalle & Cammack—[illegible] P E Durand—[illegible] Ben Gerson—[illegible] J Rykoski—[illegible] P Casse—[illegible] do Stuart, Norton & co—[illegible] boucauts sucre J Phelps & co—[illegible] A Terrio—[illegible] de [illegible] barils mélasse à J U & H M Payne & co—[illegible] do [illegible] boucauts sucre Alcus, Scherck & Autey—[illegible] do [illegible] barils mélasse à A Mouton—[illegible] peaux J B Wilkinson—[illegible] do A Meyer, Weis & co—[illegible] Dufour & Bazan—[illegible] barils mélasse—[illegible] sacs graine coton Louisiana Oil Co—[illegible] à ordre—[illegible] Magnolia Sons—[illegible] do [illegible]—[illegible] sacs graine coton—[illegible] boucauts sucre—[illegible] barils mélasse.

GRAND ECORE—Par steamer B L Hodge No 2—[illegible] balles coton à C L Walmsley & co—[illegible] do Board des assureurs—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] Ar Miltenberger & Pollock—[illegible] do J C Bonnell—[illegible] O Choppin—[illegible] Meyer, Weis & co—[illegible] Clapp, Bros & co—[illegible] Renshaw, Cammack & co—[illegible] S Friedlander—[illegible] Ar Miltenberger & Pollock—[illegible] Bernard & Gibert—[illegible] Warren, Atkinson & co—[illegible] P E Hatrel—[illegible] Alcus, Scherck & Autey—[illegible] Aiken & Watt—[illegible] H Leclere—[illegible] L Dufilho—[illegible] Forstall & Jumonville—[illegible] Lehman, Abraham & co—[illegible] S B Newman & co—[illegible] Randall & co—[illegible] T L Airey & co—[illegible] Theo Fossier—[illegible] P J Dabliva—[illegible] sacs graine coton Louisiana Oil Co—[illegible] boucauts sucre J M Sandidge & co—[illegible] paquets M Hillner—[illegible] de [illegible] sèches à Kraft—[illegible] do Meyer, Weis & co—[illegible] do 2 paquets do [illegible] à ordre—Total, [illegible] balles coton—[illegible] sacs graine coton—[illegible] boucauts sucre.

JEFFERSON—Par steamer Seminole—[illegible] balles coton à J Phelps & co—[illegible] J Chaffe, Bro & Son—[illegible] do W Morrison & co—[illegible] do Blakemore, Bros & co—[illegible] Rawlins & Murrell—[illegible] Lehman, Abraham & co—[illegible] Britton & Moore—[illegible] Ober, Edwards & co—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] Friedlander—[illegible] à Perkins, Swenson & co—[illegible] Beadles, Wood & co—[illegible] Meyer, Weis & co—[illegible] R T Buckner & Bro—[illegible] T & S Henderson—[illegible] Clapp, Bros & co—[illegible] C Whitney & co—[illegible] G W Sentell & co—[illegible] J W Burbridge & co—[illegible] Isaacs, Seixas & co—[illegible] Gomila Bros—[illegible] M Sandidge & co—[illegible] Richardson & May—[illegible] A Moulton—[illegible] G Greenwood & co—[illegible] Warren, Atkinson & co—[illegible] Green & Cramp—[illegible] Adams & Cockburn—[illegible] boucauts peaux à Perkins, Swenson & co—[illegible] peaux J Chaffe, Bro & Son—[illegible] divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

SHREVEPORT—Par steamer Southwestern—[illegible] balles coton à J E Conery & co—[illegible] do Meyer, Weis & co—[illegible] do Norton & Bell—[illegible] Clapp Bros & co—[illegible] G A Fosdick & co—[illegible] Lehman, Abraham & co—[illegible] R T Buckner & Bro—[illegible] Britton & Moore & co—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] E Levy—[illegible] do Converse & co—[illegible] Lowenberg & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Warren, Atkinson & co—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] Capes & Ogden—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] J Chaffe, Bro & Son—[illegible] J W Burbridge & co—[illegible] Barrett, LeBassier & co—[illegible] C Taft—[illegible] R McDowell—[illegible] à Alcus, Scherck & Autey—[illegible] Green & Cramp—[illegible] do Johnson & Pascal—[illegible] J A Ware—[illegible] Ar Miltenberger & Pollock—[illegible] McGehee, Snowden & Violett—[illegible] do J U & H M Payne & co—[illegible] Peet Yale & Bowling—[illegible] Blakemore, Bros & co—[illegible] Claiborne & co—[illegible] à Kirkpatrick & Keith—[illegible] à Nugent & co—[illegible] Norwood & Richards—[illegible] Ober, Edwards & co—[illegible] Jules Tardos—[illegible] do G W Sentell & co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

DARDANELLE—Par steamer Jennie Howell—[illegible] balles coton à Meyer, Weis & co—[illegible] M Greenwood & co—[illegible] McGehee, Snowden & Violett—[illegible] Stewart, Bros & co—[illegible] Board des assureurs—[illegible] W C Black & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Campbell & Strong—[illegible] Bussey & co—[illegible] Richardson & May—[illegible] W J Frierson & co—[illegible] Pritchard & Bickham—[illegible] T L Airey & co—[illegible] Alcus, Scherck & Autey—[illegible] do T H & J M Allen & co—[illegible] Simmons & Pace—[illegible] A M Boyd—[illegible] de Beadles, Wood & co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

JEFFERSON—Par steamer Belle Rowland—[illegible] balles coton à ordre—[illegible] do A Moulton—[illegible] do Jones & Bros—[illegible] J H Ludwigsen—[illegible] Perkins, Swenson & co—[illegible] Britton & Moore—[illegible] Norton & Bell—[illegible] J Chaffe, Bro & Son—[illegible] do [illegible] do Alcus, Ober, Edwards & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Kirkpatrick & Keith—[illegible] Warren, Atkinson & co—[illegible] S Henderson—[illegible] W Sentell & co—[illegible] J B Wells & co—[illegible] J Chaffe, Bro & co—[illegible] E H Wilson & Son—[illegible] balles do A Moulton—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

BAYOU PIERRE—Par Thirteenth Era—[illegible] balles coton C L Walmsley & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] T & S Henderson—[illegible] T H & J M Allen & co—[illegible] R T Buckner & Bro—[illegible] Prestidge, Graham & co—[illegible] Yeatman & co—[illegible] J M Sandidge & co—[illegible] do Slocomb, Baldwin & co—[illegible] J Chaffe, Bro & Son—[illegible] J M Putnam—[illegible] do W J Frierson & co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

BAS DU FLEUVE—Par steamer E Hensley—[illegible] boucauts sucre B Johnson—[illegible] do Chaffraix & Agar—[illegible] de F Mazerat & co—[illegible] do, 15 barils mélasse à Abell & co—[illegible] do A Carriere & co—[illegible] do de Bryant & Barstow—[illegible] barils pommes de terre [illegible] Jno Dymond—divers à ordre—Total, [illegible] boucauts sucre—[illegible] barils mélasse.

FORT JACKSON—Par steamer Empire—[illegible] barils mélasse à B Johnson—[illegible] sacs riz à B Pastoret & co.

MOBILE—Par steamer Creole—[illegible] balles feuraille [illegible] barils vides et divers à ordre.

MEMORANDA.

(Par le télégraphe.)

New York, 14 mars—A G A Fosdick & co—Le steamship Gen Sedgwick est arrivé à 6 heures A M aujourd'hui.

Havane, 12 mars—A E A Yorke—Le steamship Juniata est parti pour Philadelphie à 6 heures ce soir.

Bulletin des Chemins de Fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.

14 mars—[illegible] boucauts sucre Lanata, Dufilho & co—[illegible] do EJ Hart & co—[illegible] do A T H & J M Allen & co—[illegible] do Bevin & Gourdain—[illegible] do [illegible]—[illegible] Levy—[illegible] do E Millinet—[illegible] do [illegible]—[illegible] do Swenson & co—[illegible] barils mélasse L Lebaudiere—[illegible] peaux 3 paquets 1 barrique do [illegible]—[illegible] Surle—[illegible] demi balles mousse Bevin & Gourdain—[illegible] demi do L Terrebonne—[illegible] de Bianchin & Giraud—[illegible] J M Walsh—divers à ordre—Total, [illegible] boucauts sucre—[illegible] barils mélasse.

Cargaison du steamship Josephine—[illegible] balles coton à Clapp, Bros & co—[illegible] do Hodges & co—[illegible] B F Klumpp—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] de Kirkpatrick & Keith—[illegible] R T Buckner & Bro—[illegible] sacs graine coton 12 balles peaux à C A Whitney & co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton—[illegible] sacs graine coton.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

14 mars—[illegible] balles coton à Post & Hobby—[illegible] do J T Hardie & co—[illegible] sacs graine coton T Lang—[illegible] do à ordre—[illegible] boit es canuit J A D'Hemécourt—[illegible] [illegible] volailles Miller & Meyer—[illegible] colis tabac à [illegible] [illegible]—[illegible] paquets peaux Th King—[illegible] charrettes 1 caisse quincaillerie D F Bryan—[illegible] barils sucre S Jamison—[illegible] paquets papier C S Clark—[illegible] cordes Wood, Ketchum & co—divers à W L Wadsworth—[illegible] paquets papier E C Palmer & co—[illegible] caisses m'dises Gutman Bros—[illegible] do W Reinarth—[illegible] do C Lazard & co—[illegible] Mme J D'Arcy—[illegible] Cohen, Embel & Phelps—[illegible] do M Booth—[illegible] do L Goldchaux—[illegible] do D Mercier—[illegible] do A Drez—[illegible] do E Brisbi—[illegible] Tricou & Delassus—[illegible] balle de Vincent & co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

N. O. JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

14 mars—[illegible] balles coton Pritchard & Bickham—[illegible] do Evans, Sherwood & co—[illegible] J U & H M Payne & co—[illegible] Richardson & May—[illegible] A T H & J M Allen & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Meyer, Weis & co—[illegible] Lehman, Abraham & co—[illegible] Alcus, Scherck & Autey—[illegible] Valden, Hawkins & co—[illegible] T & S Henderson—[illegible] W B Thompson—[illegible] J W Champlin—[illegible] W H Hogan—[illegible] R L Adams & Son—[illegible] do Stewart, Bros & co—[illegible] T L Airey & co—[illegible] Warren, Atkinson & co—[illegible] Beadles, Wood & co—[illegible] Walker—[illegible] R Flower & co—[illegible] Prestidge, Graham & co—[illegible] do H Allison & co—[illegible] E H Wilson—[illegible] J Chaffe, Bro & Son—[illegible] Green & Cramp—[illegible] Blakemore—[illegible] J M Hiller & co—[illegible] B H Aby—[illegible] Barrett, Lebassier & co—[illegible] Ernest & co—[illegible] Clapp, Bros & co—[illegible] Britton & Moore—[illegible] Norwood & Richards—[illegible] Friedlander—[illegible] Hedges & co—[illegible] Ben Gerson—[illegible] de J T Hardie & co—[illegible] boucauts tabac Kirkpatrick & Keith—[illegible] do J E King—[illegible] de E H Wilson—[illegible] de B T Torpin—[illegible] boites chapeaux H. Weil—[illegible] do Gutman Bros—[illegible] caisses m'dises C H Hunt—[illegible] caisses chapeaux [illegible] Gutman—[illegible] de B Fableman—[illegible] boites dragées Bell, Lyons & co—[illegible] do A Wheelock, Finlay & co—[illegible] balle mousse B Oberhoetzer—[illegible] caisses parfumerie E [illegible] & co—[illegible] paquets peaux [illegible] Pretz—[illegible] de Dowling—[illegible] do J Engler—[illegible] do A Mme J Gauche—[illegible] do [illegible] Hogan—[illegible] balles mousse [illegible] Covert—[illegible] jeux roses [illegible] Schwartz—[illegible] barils biscuits M Haughery—[illegible] boite fonte B J West—[illegible] barils huile à J C Harmon—[illegible] têtes bestiaux Wilson Fagan—[illegible] paquets peaux A DaBlanc & Beer—[illegible] barils farine de maïs à P B Kelly—[illegible] pièce livres E J Hart—[illegible] caisse pommes R J Hart & co—[illegible] caisse pierre Jno Fraser—[illegible] wagon mérrains T & S Henderson—[illegible] balle bacque F Wechsler—[illegible] caisses huîtres Hartwell & Chambers—[illegible] barils figues Meyer & Levy—divers Ell Flowers—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton—[illegible] boucauts tabac.

DÉPARTS DES TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express	7:00 du matin.
Malle	5:00 du soir.
Train d'agrément	5:00 du soir.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle	6:00 du matin.
Express et malle	6:15 après-midi.

Trains d'agrément pour les villes de bois, allant jusqu'à Gentilly mardi, tous les samedis, à 4 heures de l'après-midi.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Bac le ferry de la rue Calliope 7:45 du matin.

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue [illegible] 7:00 du matin.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Bimbeloterie, Articles de Paris, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne peut être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

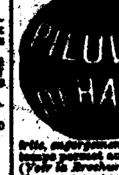

Les succès toujours croissants que ne [illegible] et sous le nom de M. DEHAUT, [illegible] [illegible] PURGATIF [illegible] [illegible] [illegible] ALIMENTS ET [illegible] BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Cet avantage précieux, constaté en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation, et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgatif, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que : asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c., &c., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A New York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway ; E. Fougera Frères, pharmaciens. Les DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGÉ, droguiste, M. MAURELL & Co., No 31 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

ASTHME

Tous les médecins conseillent les TUBES LEVASSEUR contre les *Asthmes*, les *Oppressions*, et les Suffocations, et tous constatent que ces affections cessent intantanément par leur usage.

Pharmacie LEVASSEUR, 19, rue de la Monnaie, Paris. — MONTREUSE et CIE, DUCONGÉ.

NEVRALGIES

Se guérissent à l'instant par les PILULES ANTI-NEVRALGIQUES DU DR CRONIER. Prix à Paris : 3 fr. la boite. Exiger sur le dessus de la boîte la signature en noir du Dr CRONIER.

LA MÉTHODE LE ROY

est la plus sûre pour la guérison de toutes les maladies

PRENEZ DONC LE VÉRITABLE

PURGATIF LE ROY

DU Dr SIGNORET (UNIQUE SUCCESSEUR)

PARIS, 51, RUE DE SEINE, 51, PARIS

Nouvelle-Orléans, MM. Duconge, droguiste, Schwab, pharmacien.

New-York. MM. J. Milhau et Fils, et E. Fougera.

Nlle-Orléans : MONTREUSE & CIE, et HART & CIE, droguistes ; *Havane* : SARA & CIE.

Pour avoir constaté l'efficacité PRIX-MONTYON —Est la seule lui du Phénol.

PHENOL-BOBŒUF

CAMPHRE MINÉRAL DES COUDRONS

DÉSINFECTANT ANTI-PUTRIDE, CAUTÉRISANT, INSECTICIDE, ANTI-ÉPIDÉMIQUE ET ANTI-HÉMORRHAGIQUE,

Guérissant, prévenant ou détruisant, en conséquence de ses qualités reconnues, les Coupures, Blessures, Ecorchures, Brûlures, Engelures, Varices, Démangeaisons, Dartres, Ulcères Panaris, Miasmes, Fermentes, Piqûres et Morsures venimeuses, Choléra, Typhus, Peste, Petite Vérole, Rougeole, Fièvre typhoïde, Erysipèle.

CHEZ LES ANIMAUX :

Couronnements, Démangeaisons, Crapaud, Gale, Javart, Epis, Piétrin, Roux-Vieux. A Paris, rue Baillaud, 9. Nlle-Orléans, M. Ducongé. M. M. Montreuse & Cie.

PILULES DE PEPSINE DE HOGG

1º PILULES NUTRIMENTIVES A LA PEPSINE ACIDIFIÉE, en vue des affections gastralgiques, dyspeptiques, etc., et dans les cas où la digestion est difficile ou impossible ;

2º PILULES A LA PEPSINE UNIE AU FER RÉDUIT PAR L'HYDROGÈNE, pour les maladies chroniques et les affections qui en dépendent (pertes blanches, pâles couleurs, menstruation difficile) et pour fortifier les tempéraments débiles ;

3º PILULES A LA PEPSINE UNIE AU PROTO-IODURE FERREUX INALTÉRABLE, en vue des maladies scrofuleuses, lymphatiques et syphilitiques ; la phthisie, la cachexie et les affections atoniques générales de l'économie.

Ces trois préparations ne se vendent uniquement qu'en flacons et demi-flacons de forme triangulaire.

Se défier des contrefaçons et exiger la signature T.-P. Hogg, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, *rue de Castiglione*, où les demandes doivent être adressées.

Dépôts : A la *Nouvelle Orléans*, MM. *Ducongé*, *Montreuse* et Cie, *Hart* et Cie, et dans les principales pharmacies.

VIN DE GILBERT SEGUIN.

Soixante années d'expériences et de succès ont démontré l'incontestable efficacité de ce Vin, soit comme ANTI-PERIODIQUE pour couper les *Fièvres* et en prévenir le retour, soit comme FORTIFIANT *dans les convalescences, appauvrissements du sang, pâles couleurs, pertes d'appétit, digestions difficiles, etc.* Chaque bouteille est accompagnée d'une notice et porte le cachet GILBERT SEGUIN. A Paris, GILBERT SEGUIN, 378 rue St-Honoré. — Dépôts à la Nouvelle-Orléans chez MM. DUCONGÉ, MONTREUSE & CIE., E. J. HART & CIE., droguistes, et dans toutes les pharmacies.

Il suffit de tremper dans l'eau bouillante la

TOILE - CATAPLASME - HAMILTON

Pour avoir, à la minute, un cataplasme léger, onctueux, émollient, se moulant bien sur la partie malade, laissant toute liberté aux mouvements du corps et à la marche. La BOITE de SIX CATAPLASMES : 2 francs.—DEPOT GÉNÉRAL rue de la Verrerie No. 38, à Paris. En vente chez tous les Pharmaciens. Nouvelle-Orléans : MONTREUSE & Cie.—New-York : E. FOUGERA.

INJECTION BROU

Hygiénique infaillible et préservatrice. La seule guérissant sans rien [illegible] adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'Univers. A Paris, chez l'inventeur BROU, 102, Magenta, 102.

GRANULES ANTIMONIAUX DU DR. PAPILLAUD.

NOUVELLE Médication contre les maladies du cœur, l'asthme, la coqueluche, la phthisie, etc. GRANULES ANTIMONIO—Ferreux contre l'anémie, la chlorose, l'aménorrhée, les névralgies et névroses, les maladies scrofuleuses, etc., etc. GRANULES ANTIMONIO—FERREUX AU BISMUTH, contre les maladies nerveuses des voies digestives (dyspepsies), etc. PHARMACIE F. MOUSNIER, à Saujon (Charente-Inférieure), et dans toutes les pharmacies.—Nouvelle-Orléans : MM. DUCONGÉ et MONTREUSE & Cie.

RIGOLLOT'S PAPER

OR LEAF MUSTARD.

FOR SINAPISMS

Adopted by the Paris Hospitals, the Ambulances and Military Hospitals, by the French National Navy, and by the British Royal Navy.

"To preserve all its essential qualities to Mustard Powder, to obtain easily in a few minutes a decisive effect with the least possible quantity of drug, such are the problems which Mr. Rigollot has solved in the happiest manner, etc." A. BOUCHARDAT, (*Annuaire de Thérapeutique*, 1868, p. 204.)

The subjoined signature must be required, as there are counterfeits.

Paris, 22, Vieille-du-Temple street.

New Orleans, DUCONGE, MONTREUSE, SCHWAB, and in all the Drug Stores.

PHOSPHATE DE CHAUX GELATINEUX de LEROY

ACTION THÉRAPEUTIQUE TRÈS PUISSANTE chez les sujets atteints de Rachitisme, de Ramollissement des os et de faiblesse de constitution. Indispensable aux Enfants, dont il aide et facilite la croissance. D'un goût agréable et d'une digestion facile.

—Prix : 3 francs le flacon.—

PARIS, PHARMACIE LEROY, 23, rue d'Antin. *A New-York* : MM. FOUGERA, et J. MILHAU ET CIE ; — *Nouvelle-Orléans* ; DUCONGÉ, MONTREUSE ET CIE, et HART ET CIE.

ENCRE NOUVELLE

MATHIEU PLESSY

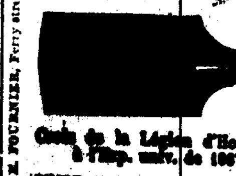

Croix de la Légion d'Honneur à l'Exp. univ. de 1867

ENCRE NOUVELLE DOUBLE VIOLET

A COPIER

Adoptée par toutes les grandes administrations

Dépôt chez tous les Papetiers

New-York : M. FOURNIER, Ferry street, [illegible]. — Nlle-Orléans : Montreuse & Cie, Ducongé.

VICHY

Administration : *Paris*, 22, boul. Montmartre.

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les Produits la marque de CONTROLE DE L'ETAT FRANÇAIS.

Les produits ci-dessus se trouvent chez MM. FREDERICKSON ET HART ; chez MM. MONTREUSE ET CIE., et DUCONGÉ.

VERITABLES INJECTION ET CAPSULES RICORD

DE C. FAVROT

GUÉRISON CERTAINE

Des Ecoulements anciens ou récents

Pour mieux tromper les malades, de hardis contrefacteurs, se disant agents pour la vente en gros, recouvrent le produit qu'ils fabriquent d'une prétendue signature du Dr Ricord. — Le public doit rejeter comme contrefaçon dangereuse tout médicament Ricord qui ne porte pas le nom et la signature :

C. FAVROT

PHARMACIEN, 102, RUE RICHELIEU, PARIS

Seul dépositaire et seul préparateur depuis 30 ans des formules authentiques du Dr Ricord.

DÉPOT - A LA NOUVELLE-ORLÉANS, chez M. MONTREUSE et chez M. COLSAGNA, Droguistes.

DUCONGÉ, Droguiste

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et à l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités :

PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane ;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

60......RUE DU CAMP......60

Et achetez un "BRILLIANT",

E. MALLINE.

Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 60 de la rue du Camp.

On peut y trouver également toutes sortes de fourneaux de cuisine et de chauffage, grilles, instruments et toute espèce d'ustensiles de ménage.

Sugar, Molasses and Syrups.

REFINED SUGAR—Cut Loaf, Crushed and Powdered.

A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

GOLDEN SYRUP—A superior article of pure Louisiana from the Crescent City Refinery.

A. THOMSON & CO.

REFINED SYRUP AND MOLASSES—Crescent City Refinery, Orleans, Louisiana, Chalmette and Planters brands.

A. THOMSON & CO., Tchoupitoulas street.

LOUISIANA MOLASSES—Various grades of plantation in barrels, half barrels and kegs.

A. THOMSON & CO., 42 Tchoupitoulas street.

CLARIFIED SUGAR—Various grades white and yellow, in hogsheads and barrels.

A. THOMSON & CO., Tchoupitoulas street.

LOUISIANA SUGAR—Various grades of plantation, in hogsheads and barrels.

A. THOMSON & CO., Tchoupitoulas street.

FOREIGN SUGAR—Cuba, Demerara, Porto Rico, in hogsheads and boxes.

A. THOMSON & CO., Tchoupitoulas street.

GRIMAULT et Cie

PHARMACIENS

8, rue Vivienne, PARIS

Tous les produits de notre maison sont fabriqués et dosés avec le plus grand soin, dans notre usine modèle de Neuilly, sous la direction de M. LE-CONTE, docteur en médecine, agrégé de la Faculté, ex-pharmacien de 1re classe des hôpitaux de la ville de Paris, ancien préparateur au Collège de France des cours de physiologie du professeur CLAUDE BERNARD.

Le FER et le QUINQUINA sont deux médicaments d'une efficacité héroïque, le premier contre toutes les maladies provenant de l'appauvrissement du sang, le second comme tonique et fortifiant. C'est donc un véritable service que M. Grimault a rendu à la médecine en les réunissant sous forme de *Sirop et Vin de Quinquina Ferrugineux*, et cela explique le succès que l'on en obtient contre les pâles couleurs, les maux d'estomac, les pertes d'appétit, et surtout pour faciliter le développement des jeunes filles.

Le SIROP d'HYPOPHOSPHITE de Chaux de MM. Grimault et Cie, pharmaciens, est, non-seulement la préparation consacrée par l'expérience, pour guérir et prévenir les *Maladies de Poitrine, Toux, Rhumes, Catarrhes*, mais encore celle dont la réputation est la plus ancienne ; quoique se vendant meilleur marché, il suffit d'essayer comparativement ce produit avec les similaires, pour lui donner une préférence méritée.

Les PERSONNES ne POUVANT digérer, manquant d'appétit, souffrant d'inflammations de l'estomac ou sujettes à des renvois et des nausées après les repas n'ont qu'à faire usage de l'*Elixir digestif de Pepsine de Grimault et Cie* pour être guéries complètement et en très-peu de temps. La Pepsine est le Suc Gastrique qui opère dans l'estomac la dissolution des aliments, suc qu'on extrait de l'estomac des animaux et qui, après avoir été purifié, sert à préparer le délicieux Elixir qui porte son nom.

Les CIGARETTES au Canabis Indica (chanvre indien du Bengale), de Grimault et Cie, pharmaciens à Paris, sont le médicament le plus nouveau et le plus efficace pour la guérison ou le soulagement immédiats de l'*Asthme*, de la *Phthisie laryngée*, de l'*Extinction de voix*, de l'*Oppression*, des *Suffocations*, de l'*Insomnie* et des *Névralgies faciales*.

Les PERSONNES qui font usage soit des Pilules d'Iodure de Fer, soit des Dragées de Lactate de Fer, soit des Pilules de Carbonate de Fer, soit enfin du Fer réduit par l'Hydrogène, n'apprendront pas sans intérêt que ces mêmes produits additionnés de manganèse et préparés par BURIN DU BUISSON, ont été approuvés par l'Académie de médecine de Paris. Cette addition les rend en effet beaucoup plus actifs, grand nombre de médecins ont remarqué que les malades étaient plus vite guéris et moins exposés à des rechutes.

BEAUCOUP de PERSONNES ne peuvent tolérer l'*Huile de Foie de Morue*, qu'elle soit blanche ou brune, épurée ou non, additionnée de substances qui tendent à masquer son goût ou son odeur, elle n'en est pas moins très-souvent vomie ou mal supportée. Nous signalons qu'après un grand nombre d'expériences faites dans les Hôpitaux, la plupart des médecins de Paris ont adopté le *Sirop de Raifort iodé, préparé à froid, de M. Grimault*, pharmacien à Paris, comme la remplaçant avec avantage.

De TOUT TEMPS les préparations balsamiques ont joui d'une vogue méritée pour guérir les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Irritations de Poitrine. Le *Sirop et la Pâte de Sève de Pin, de Lagasse*, qui contiennent les principes balsamiques et résineux du Pin Maritime extraits par la vapeur, sont aujourd'hui les produits les plus recherchés contre ces affections et sont de beaucoup supérieurs aux Pâtes et Sirops de Tolu, de Goudron, etc.

Le GUARANA GRIMAULT et Cie, pharmaciens à Paris, est un médicament d'une efficacité incontestable contre les *Migraines, Maux de Tête* et *Névralgies* ; un seul paquet délayé dans un peu d'eau sucrée suffit le plus souvent pour faire disparaître ces divers accidents et guérir les *Coliques* et la *Diarrhée*.

VERS INTESTINAUX : Les Dragées vermifuges de Santonine de Grimault et Cie offrent aux mères, sous la forme d'un bonbon aussi agréable au goût qu'à la vue, un remède sûr et efficace pour délivrer les jeunes enfants des vers intestinaux, qui sont si souvent la cause des convulsions. Ils ne contiennent pas de calomel (mercure) comme la plupart des dragées dites végétales.

Les PASTILLES DIGESTIVES de BURIN du BUISSON réunissent sous forme d'un bonbon agréable, les principaux éléments qui opèrent la digestion dans l'estomac. Il résulte d'expériences comparatives faites par un grand nombre de médecins, dans les hôpitaux de Paris, qu'elles sont souvent supérieures aux pastilles dites de Vichy, au sous-nitrate de bismuth, à la magnésie calcinée et au charbon végétal, pour guérir toutes les maladies de l'estomac et les mauvaises digestions.

QUEL EST le MEILLEUR des FERRUGINEUX ? La réponse est facile : les Pilules et Dragées sont d'une déglutition difficile et traversent souvent l'estomac et les intestins sans être dissoutes : les Poudres et Sirops à base, soit de Fer réduit, soit de Lactate de Fer, noircissent les dents, en altèrent l'émail, et provoquent la constipation. — Seul le *Phosphate de Fer de Leras* n'a aucun de ces inconvénients ; il est liquide, analogue à une eau minérale ; sans goût ni saveur de fer, se mélange très-bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments des os et du sang, et est adopté par l'élite des médecins du monde entier pour la guérison des maux d'Estomac, Pâles Couleurs, appauvrissement du Sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes.

Le NOUVEAU BONBON PECTORAL, connu sous le nom de Pastilles au Suc de Laitue et de Laurier cerise de GRIMAULT ET Cie, jouit à Paris d'une immense réputation. Ces pastilles contiennent les deux principes les plus calmants et en même temps les plus inoffensifs de la matière médicale, et leur goût très-agréable les fait recommander non-seulement aux enfants, mais aussi aux grandes personnes. Elles ont en outre la propriété de ne s'altérer sous aucun climat.

M. le Dr BONNARIC, médecin de l'Hôpital des vénériens de Lyon, après de nombreuses expériences sur les *Capsules et Injection au Matico*, de MM. Grimault et Cie, pharmaciens à Paris, donne les conclusions suivantes dans la *Gazette médicale de Lyon* :

« De nos jours, la vertu curative du copahu et du poivre de Cubèbe est de plus en plus discutée et amoindrie, et s'ils ont été jusqu'ici les médicaments les plus employés contre les écoulements blennorrhagiques, ils ne peuvent plus prétendre à en être considérés comme les spécifiques. Nos observations et nos travaux nous font certifier que les Capsules et Injections au Matico préparées par Grimault et Cie, sont douées d'une efficacité réelle dans le traitement des écoulements. »

Dépôts à la *Nouvelle Orléans* : Ducongé, Montreuse. Wheelock-Finlay and Co.

PARFUMERIE EXTRA-FINE

DE

RIGAUT ET Cie

8, rue Vivienne, à Paris.

SAVON MIRANDA

AU SUC DE LYS ET DE LAITUE.

Le plus onctueux, le mieux parfumé de tous les savons de toilette.

TOLUTINE RIGAUD.

Nouvelle eau de toilette, supérieure aux eaux de Cologne et aux vinaigres les plus estimés.

CRÈME DENTIFRICE RIGAUD.

Elle supprime les poudres et opiats employés jusqu'à ce jour, donne aux dents la blancheur de l'ivoire et est la seule recommandée par les médecins. Elle ne contient aucun acide.

DENTORINE RIGAUD.

Cet élixir dentifrice à base d'arnica, raffermit les gencives, parfume agréablement la bouche, prévient la carie des dents et facilite la circulation du sang.

POMMADE MIRANDA.

Pour la conservation et la beauté des cheveux.

BOUQUET DE MANILLE.

EXTRAIT DE MANANGA ET D'YLANGYLANG

Nouveaux et délicieux parfums pour le mouchoir, extraits de fleurs du Japon et de Manille.

COLORIGÈNE RIGAUD.

En 3 ou 4 [illegible], il rend aux cheveux leur couleur primitive [illegible] la peau ni salir le linge. Ce produit [illegible] inoffensif, ne contient pas de nitrate d'argent.

EXTRAIT DE FLEURS DE LYS.

Pour blanchir le teint, faire disparaître les taches de rousseur, le hâle du soleil et donner à la peau un blanc mat et [illegible] des [illegible].

POUDRE ROSÉE.

Pour remplacer la poudre de riz et précieuse dans le bain.

PRODUITS A L'YLANGYLANG,

Extraits du "Unona Odoratissima," arbuste indigène de Manille et préparés spécialement pour notre maison :

Extrait d'Ylangylang :	
Bouquet de Manille.	
Savon	à l'Ylangylang :
Pommade	à l'Ylangylang :
Huile	à l'Ylangylang :
Cosmétique	à l'Ylangylang :
Eau de toilette	à l'Ylangylang :
Poudre de riz	à l'Ylangylang :
Cold cream	à l'Ylangylang :

Teinture Japonaise

AU MANANGA.

POUR LA COLORATION PARFAITE ET SANS DEPLUIT DE LA BARBE ET DES CHEVEUX.

Cette préparation est la plus rapide et la plus parfaite de toutes les teintures connues jusqu'à ce jour ; elle teint instantanément les cheveux et la barbe, en leur conservant leur brillant et leur douceur naturels ; elle est inoffensive et préserve beaucoup de pellicules et [illegible].

Dépôts à la NOUVELLE-ORLÉANS : Wheelock-Finlay & Co., Robert Hirst et Ducongé.

C. CAVAROC & SON.

5 & 7 EXCHANGE PLACE,

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.

IMPORTATEURS DE :

Vins, Eaux-de-Vie, Sardines, Etc.

SEULS AGENTS DES

CHAMPAGNE—J. MOUSILLON & CIE.
VIN—F. S. CHATEAU DILLON.
EAUX-DE-VIE—ACHILLE PETIT, — J. A. GUÉRIN, — COCQ PÈRE & FILS, — R DELESTIER.

AVANCES LIBÉRALES

Sur Consignations, à nos amis de New-York, Bordeaux, Havre, Liverpool et Londres.

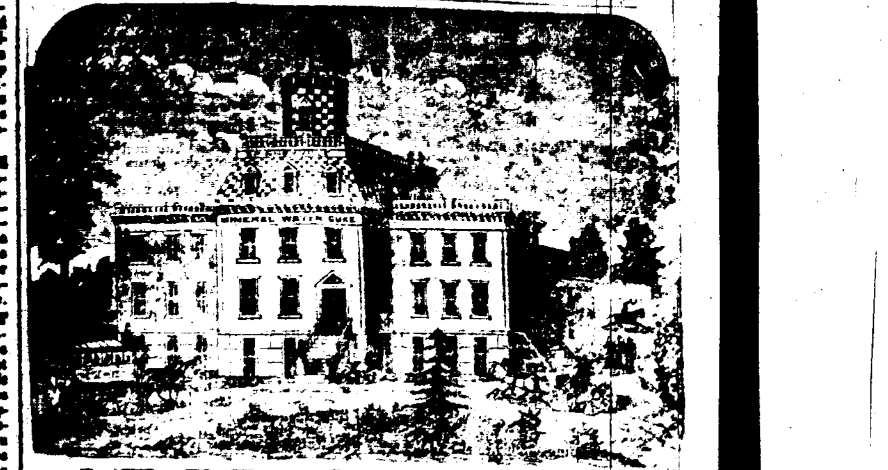

LE DR. SPINNEY,

PROPRIÉTAIRE DE

L'INFIRMERIE

De la Source d'Eau Minérale de Spinneyville,

A l'honneur d'annoncer aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et des environs qu'il a ouvert

Au No 219 de la Rue du Canal,

Une succursale où il serait heureux de recevoir tous les malades

Les Heures de Consultations sont de 9 heures du matin à 12 heures de l'après midi de 3 à 6 et de 7 à 8 heures du soir.

LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES.

Le Dr. SPINNEY est le fondateur bien connu de L'INSTITUT DE MÉDECINE DE MONTRÉAL (C. E.). Il se consacre tout entier, depuis vingt ans, au traitement des maladies chroniques et a obtenu des succès étonnants. Il rend la santé aux victimes du rhumatisme, aux goutteux et aux scrofuleux, quelle que soit la cause des maux de ces derniers. Il offre, comme garant, la réputation dont il jouit depuis longtemps. Des milliers de personnes qu'il a traitées lui ont exprimé leur reconnaissance dans des termes que le bonheur de revenir à la santé pouvait seul inspirer.—Affections gutturales et bronchiques. Ceux qui ne sont qu'à la première période de ces maladies trouveront la guérison dans ce nouveau traitement, ainsi que pourraient l'attester des milliers d'habitants des Etats-Unis et de l'Amérique anglaise.

Le Dr. SPINNEY peut, à l'aide de son Respiromètre, découvrir la plus légère affection de la poitrine, des poumons ou d'un organe interne quelconque et garantit invariablement la guérison.

AUX DAMES!

Le Dr. SPINNEY ayant, pendant nombre d'années, étudié les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, se croit capable de les combattre toutes. Il engage donc les dames à avoir recours à son nouveau mode de traitement, à suivre l'exemple des milliers d'autres qui, en écoutant ses conseils, ont été arrachées à la tombe.

Les dames qui souffrent des effets de la froideur des extrémités, de la faiblesse de l'estomac, de la faiblesse des reins, des migraines, de la constipation et de l'indigestion, de la leuchorée, du prolapsus uteri, d'affections internes de cet organe et de toutes les maladies gynécologiques sont priées de ne venir que la guérison leur est assurée.

Rappelez-vous que le Retard est fatal

Ne tardez pas à chercher le remède à vos maux. Pourquoi traîner une existence misérable quand quelques semaines de traitement vous rendraient la santé ? Tant que la vie n'est pas éteinte il y a de l'espoir et, bien que la maladie soit grave, vous pouvez en triompher à l'aide d'un traitement convenable. Les personnes atteintes de douleurs rhumatismales, de la névralgie, de scrofules, de la contraction des muscles, de la paralysie, de crises, de maladies de la moelle épinière de maladies du foie, de l'asthme, de maladies du cœur, de la gravelle, etc., et sont fatiguées de prendre des drogues minérales, sont invitées à faire l'essai du nouveau traitement du Docteur. Le Docteur n'a recours qu'aux remèdes végétaux, contrairement aux praticiens qui, par l'usage du calomel, de l'opium et des alcaloïdes, exposent à des maladies qui se déclarent tous les ans.

VENEZ ET VOUS SEREZ GUÉRIS.

Quelle que soit votre maladie, permettez au Docteur de l'examiner. Si elle ne peut être guérie, il vous le dira, car il ne se charge d'aucun cas à moins qu'il ne soit sûr du succès. La consultation ne vous coûtera rien ; venez donc. Le Docteur guérit les HUMEURS et les MALADIES provenant du SANG.

LES JEUNES GENS

qui subissent les conséquences d'excès feraient bien de ne pas négliger l'occasion qui leur est offerte

Le Dr. Spinney s'engage à perdre Cinq Cents Piastres

toutes les fois qu'il échouera. Il dit donc au malade qui lira cet avis : Vous êtes sur un terrain dangereux, il ne faut pas tarder à chercher le remède qu'il vous faut. Il se peut que vous soyez à la première période, mais vous vous approchez de la dernière, et, si cela est le cas, souvenez-vous que le remède viendra où le médecin le plus habile ne pourra vous être d'aucune utilité, où l'espoir vous sera défendu, où un ange de miséricorde lui-même ne pourrait vous sauver. Le Docteur n'a jamais failli. Ne vous laissez donc pas abattre par le découragement, mais profitez de son expérience et songez à la tombe qui vous attend.

Aux Hommes d'un Age mûr !

Beaucoup d'hommes entre trente à soixante ans souffrent d'évacuations de la vessie, suivies d'une légère sensation de brûlure et d'une faiblesse du système dont le malade ne peut pas se rendre compte. On découvre, après examen, dans les dépôts urinaires, de petites parties d'albumine, d'une couleur de lait, mais qui deviennent souvent osseuses. Beaucoup de malades en meurent, sans savoir en la cause de leurs souffrances. Le Docteur garantit le succès dans les cas de ce genre.

L'Etablissement d'Eaux Minérales du Dr. Spinney,

A SPINNEYVILLE, A SIX MILLES AU-DESSOUS DE DAVENPORT, IOWA,

est toujours ouvert en été. Le Dr. MCAFEE en est le médecin. Les propriétés de ces eaux n'ont d'égales nulle part ailleurs.

29 jan—3m

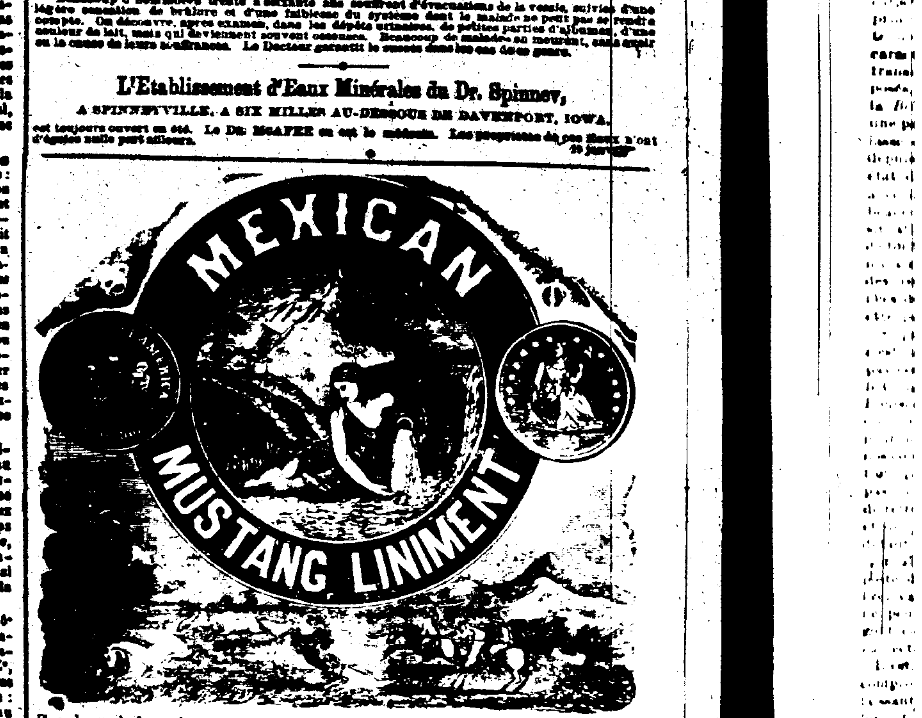

Has been before the American public OVER THIRTY years. It has never yet failed to give perfect satisfaction, and has justly been styled the panacea for all external Wounds, Cuts, Burns, Swellings, Sprains, Bruises, &c., &c., for Man and Beast. No family should be a single day without this Liniment. The money refunded unless the Liniment is as represented. Be sure and get the genuine MEXICAN MUSTANG LINIMENT. Sold by all Druggists and Country Stores, at 25c., 50c. and $1 00 per Bottle. Notice style, size of bottle, &c.

THE NEW ORLEANS BEE,

DUFOUR & LIMET. PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16 ; half-yearly, $7 ; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3 ; half-yearly, $2 50 ; quarterly, $1

For New York Direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following Steamers NEW ORLEANS, GEO. WASHINGTON, CORTES, GEO CROMWELL, ST. LOUIS

The steamship

NEW ORLEANS,

Gager, commander,

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, March 15th, at 8 A. M.

PASSAGE............$50.

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON,

my4 ly 63 Carondelet street.

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day, 25 cents.

To and from Gentilly Station, 15 cents each way.

On and after above date the trains will run as follows :

FROM THE CITY.	FROM THE LAKE.
6½ o'clock A. M.	5½ o'clock A. M.
8½	7½
9½	8½
10	9½
11	10½
3 P.M.	2 P.M.
4	3
5	4
6	5
7	6

On Sundays the trains will be run every hour from 5 o'clock.

Passengers for Gentilly Station must notify the conductor prior to departure of trains.

E. H. SCRANTON,

Gen'l Superintendent

E. DESCHAMPS,

No. 26, de la rue St-Louis, Nlle-Orléans,

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.

21 janv—1a[illegible]

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY.

Corner Canal and Camp streets.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT

In conformity with their charter the company publish the following statement :

Premiums during the year ending Dec. 31, 1872 :		
On fire	$616,227 75	
On marine	28,045 15	
On river	36,365 [illegible]	
Total premiums		$680,[illegible]
Less premiums unearned Dec. 31, 1872	$[illegible],155 00	
Return premiums	4,[illegible] [illegible]	[illegible],518 [illegible]
Net earned premiums		$[illegible],[illegible] [illegible]
Reinsurance	$[illegible],[illegible] [illegible]	
Losses on fire	$[illegible]	
— Marine	[illegible]	
— river	2,[illegible] [illegible]	[illegible]
Losses on fire unadjusted and adjusted, but not due	[illegible]	
Reserve as required by charter, 6⅔ per cent, on above losses	3,[illegible] [illegible]	
Expenses, taxes less interest received	[illegible]	[illegible]
Profit		$[illegible]
The Company have the following assets :		
Bonds, city and other, cash value	$[illegible]	
Pledge and mortgage notes, stocks, gas and other, cash value	[illegible]	
Bills receivable for premiums	[illegible]	
Premiums in course of collection	[illegible]	
Cash on hand	[illegible]	
Cash in hands of London bankers	[illegible]	
Branch office	[illegible]	
Suspense account	[illegible]	
Property corner of Canal and Camp, cash value	[illegible]	
Property, Dumaine street, cash value	[illegible]	$[illegible]
LIABILITIES.		
Capital stock	$[illegible]	
Reserved for unearned prem.	[illegible]	
Reserved for claims unsettled	[illegible]	
Dividend to stockholders	[illegible]	
Dividend to assured	[illegible]	[illegible]
Surplus over and above liabilities	[illegible]	$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 20th day of January, A. D. 1873.

F. CHAS. CUVELLIER, Notary Public.

—At a meeting of the Board of Directors, held on the 8th of January, 1873, it was resolved to declare the following cash dividends on the net annual premiums for the year ending on the 31st December 1872, payable on the 1st Monday of January 1873, as follows :

20 per cent. on Fire Premiums.

10 per cent on River Premiums.

It was also resolved to pay a cash dividend of 10 per cent to the stockholders on and after the first Monday in February 1873.

DIRECTORS.

Geo. Pragmont	M. Payne,
C. T. Duquesne	Charles Forstall,
C. W. Ashton	J. Tuyes,
T. Bailly Blanchard,	P. Millenberger,
A. Schreiber,	G. Schmidt,
Chas. Leblanc	J. Tuyes.
janlo-ly.	

Fourneau de cuisine, de Stewart.

CE célèbre fourneau est, depuis trente ans, connu en ce pays, le plus parfait et le plus économique. On le trouve dans le magasin, ainsi que également des pièces en tous genres de [illegible].

E. B. HOGAN,

Au No 25 de la rue du Canal,

28 déc—1 [illegible]